

PLU de Gratens : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 22 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Gratens (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 12 mars 2026. Il délimite 91 zones, dont 8 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 22 avril 2026.

- Le PLU de Gratens s'applique dans sa version du 12 mars 2026.
- Il délimite 91 zones : 8 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 26 agricoles (A) et 54 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Gratens occupe le rang 44 par le nombre de zones délimitées : 51 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 125 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gratens depuis 2013, pour 104 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	91 zones
Zones urbaines (U)	8 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	26 zones
Zones naturelles (N)	54 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	GRATENS
Version du	12 mars 2026
Partition GPU	DU_31229
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31229/f439afc369a4d4dfc326f87a113a2fda/31229_reglement_20260312.pdf

Les risques naturels et technologiques à Gratens

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2017
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/gratens-31229>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB1, UB2, UX
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU, 1AUx

Situation administrative

Code INSEE	31229
Code postal	31430
Intercommunalité	CC Coeur de Garonne
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	91 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	91 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	91 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Marignac-Lasclares (2,4 km)	35 zones
Saint-Élix-le-Château (4,9 km)	40 zones
Pouy-de-Touges (5,7 km)	102 zones
Savères (5,8 km)	26 zones
Le Fousseret (6,0 km)	95 zones
Bérat (7,3 km)	142 zones
Rieumes (9,9 km)	65 zones
Poucharramet (11,2 km)	120 zones
Cazères (12,2 km)	48 zones
Lherm (14,4 km)	63 zones
Montgras (14,6 km)	14 zones
Palaminy (15,3 km)	73 zones
Martres-Tolosane (16,8 km)	106 zones
Sainte-Foy-de-Peyrolières (16,8 km)	61 zones
Mauran (17,5 km)	26 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/gratens-31229>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.